



1203049101

DATE DEPOT : 2012-03-23

NUMERO DE DEPOT : 2012R030437

N° GESTION : 2011B05820

N° SIREN : 531036028

DENOMINATION : ARCHIBALD & ABRAHAM

ADRESSE : 3 rue Andrieux 75008 PARIS

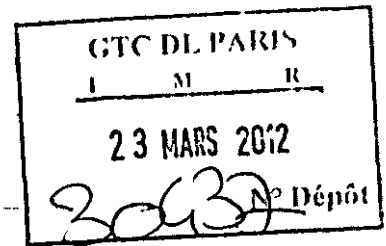
DATE D'ACTE : 2012/02/01

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

Pd 01.02.12 17
26

SARL ARCHIBALD & ABRAHAM
S.A.R.L. au capital de 10 000,00 Euros
Siège social :
3 rue Andrieux
75008 Paris
R.C.S PARIS : 531 036 028



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 01/02/2012

Le 01/02/2012, à 11 heures,

Monsieur Arnaud BOUIN détenant 480 parts sociales,
Monsieur Etienne PUGLIESI-CONTI, détenant 480 parts sociales,
Monsieur Maxime DEFOSSEZ, détenant 10 parts sociales, représenté par Monsieur Etienne PUGLIESI-CONTI.
Monsieur Simon REGNIAULT, détenant 30 parts sociales, représenté par Monsieur Etienne PUGLIESI-CONTI

Associés de la société **SARL ARCHIBALD & ABRAHAM**, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Monsieur Etienne PUGLIESI-CONTI, préside la séance en qualité de Co -Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Résolution n°1

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du projet formé par Messieurs Arnaud BOUIN, Etienne PUGLIESI-CONTI, Maxime DEFOSSEZ et Simon REGNIAULT de céder à **ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE** en cours d'immatriculation, demeurant à 3 rue Andrieux 75008 Paris, 1 000 parts sociales numérotées de 1 à 1 000 de la société à responsabilité limitée **ARCHIBALD & ABRAHAM** leur appartenant, autorise cette cession et agréé ce dernier comme nouvel associé à compter du jour où la cession régularisée sera signifiée à la société, ce qui devra intervenir avant le 30/04/2012.

Passé ce délai, la demande d'agrément devra être renouvelée.

AB SL
epe MD

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2

La collectivité des associés, comme conséquence de la résolution précédente, et sous réserve de la réalisation de la cession de parts projetée, décide de modifier l'article 8 des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 8 - PARTS SOCIALES

Suite à l'AGE du 01/02/2012, les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

- SARL ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE, 1 000 parts sociales numérotées de 1 à 1 000.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 1 000 parts sociales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

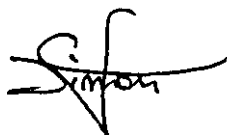
Résolution n°3

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.



ENREGISTRE A PARIS 8°
SIE EUROPE ROME LE 19/3/92
Eord : 21 12 10450
Total liquidé :
Pour le Chef du Service comptable,

CONTRAT D'APPORT DE DROITS SOCIAUX

L'abonné DUT/EDN
Contrôleurs
des Finances publiques

*copie certifiée conforme
à l'original.*

ENTRE LES SOUSSIGNES:

ARNAUD BOUIN
de nationalité française
né le 10 Janvier 1983 à Blois
demeurant 3 rue Andrieux 75008 Paris

Etienne Pugliesi-Conti

ETIENNE PUGLIESI-CONTI
De nationalité française
Né le 30 Septembre 1987 à Saint Cloud
Demeurant 3 avenue Eugénie 92 110 Saint Cloud

E. Pugliesi-Conti

MAXIME DEFOSSEZ
De nationalité française
Né le 23 Aout 1983 à Blois
Demeurant 106 rue de Sevres 75015 Paris

SIMON REGNIAULT
De nationalité française
Né le 10 Avril 1986 à Paris 16eme
Demeurant 8 rue Joseph Dijon 75018 Pari

Ci-après dénommé « les apporteurs »

ET:

- ETIENNE PUGLIESI-CONTI et ARNAUD BOUIN agissant en qualité de co-gérants associés de la société Archibald & Abraham Groupe, société à responsabilité limitée au capital de 18 000 euros, dont le siège social est 3 rue Andrieux 75 008 Paris, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Paris.

Ci-après dénommée "la société bénéficiaire",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention d'apport de titres faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit:

SR MD
AB efc

Exposé

I- Caractéristiques de la société dont les titres sont apportés

ETIENNE PUGLIESI-CONTI détient 480 parts sociales de la société ARCHIBALD & ABRAHAM.

ARNAUD BOUIN détient 480 parts sociales de la société ARCHIBALD & ABRAHAM.

MAXIME DEFOSSEZ détient 10 parts sociales de la société ARCHIBALD & ABRAHAM

SIMON REGNIAULT détient 30 parts sociales de la société ARCHIBALD & ABRAHAM.

La société ARCHIBALD & ABRAHAM est une société à responsabilité limitée dont l'objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés est :

- Réalisation de vidéos (tournage, montage)
- Photographie (événementiel, pack shot, studio, portrait, photos d'identité, mode etc...)
- Location de studio photo
- Retouche photo
- Graphisme 2D / 3D, motion design animation
- Conception / rédaction
- Événementiel (organisation de soirées, séminaires, défilés de mode etc...)
- Edition de sites Web (programmation, graphisme, maintenance, référencement, affiliation)
- Edition littéraire.
- Edition / vente d'applications (Internet, Iphone, Ipad)
- Création / vente / achat d'œuvres d'art (peintures, photographies, mobilier etc...)
- Achat / Vente accessoires, mobilier de décoration ;
- Conseil en communication (définition d'identité visuelle, stratégie, publicité etc..)
- Création musicale (musiques originales, bandes son etc...)
- Architecture d'intérieur (aménagement, modélisation, décoration)
- Casting (comédiens, mannequins, modèles)
- Stylisme, coiffure, maquillage
- Formation (photo, vidéo, graphisme)
- Impression tous supports.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Son siège social est 3 rue Andrieux 75 008 Paris.

Sa durée est de 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au registre du commerce de Paris (le 16/03/2011).

AB SL MD
etc

Elle est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 531 036 028.

Son capital social s'élève à 10 000 euros et est divisé en 10 000 parts de 10 euros chacune.

II - Motifs et buts de l'apport de titres

Le but de l'apport est la création d'une société holding.

III - Méthode d'évaluation

La valeur des titres apportés figure dans les comptes de la société ARCHIBALD & ABRAHAM, arrêtés le 31 Décembre 2011 et ci-annexés.

Cette évaluation n'entraîne aucune conséquence défavorable à l'égard de quiconque.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT:

CHAPITRE I- Description et évaluation de l'apport

Par les présentes, ARNAUD BOUIN, ETIENNE PUGLIESI CONTI, MAXIME DEFOSSEZ et SIMON REGNIAULT font apport à la société ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous les conditions suspensives ci-après stipulées, ce qui est accepté par ARNAUD BOUIN, ETIENNE PUGLIESI CONTI, MAXIME DEFOSSEZ et SIMON REGNIAULT, ès-qualités, de 1 000 parts de 10 euros chacune de la société ARCHIBALD & ABRAHAM.

Cet apport évalué globalement à 18 000 euros, soit 18 euros pour chacune des parts sociales apportées, représente 100% du capital de la société ARCHIBALD & ABRAHAM.

La société ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE aura la propriété des droits sociaux apportés à compter du jour de l'approbation du présent contrat d'apport par l'associé unique.

Elle en aura la jouissance dès son immatriculation.

AB  
efc

CHAPITRE II- Rémunération de l'apport

L'apport ci-dessus décrit, évalué à la somme globale de 18 000 euros, est consenti, net de tout passif, et moyennant l'attribution à ARNAUD BOUIN, ETIENNE PUGLIESI CONTI, MAXIME DEFOSSEZ et SIMON REGNIAULT de 1 800 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, de la société ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE, à créer par cette dernière, lors de la constitution de ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE pour un montant de 18 000 euros.

Ces 1 800 parts sociales nouvelles porteront jouissance à la création d'ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE ; elles jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toute retenue d'impôts, en sorte que toutes les actions de même nature sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou tout remboursement effectué pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

CHAPITRE III : Déclarations générales

ARNAUD BOUIN, ETIENNE PUGLIESI CONTI, MAXIME DEFOSSEZ et SIMON REGNIAULT déclarent :

- Que les droits sociaux apportés sont sa propriété légitime, qu'ils sont de libre disposition et ne sont grevés d'aucune inscription, notamment de nantissement ;
- Que la société ARCHIBALD & ABRAHAM dont les droits sociaux sont apportés n'a jamais été et n'est pas en état de cessation de paiements, de redressement ou de liquidation judiciaire et ne fait pas l'objet d'une procédure de règlement amiable.

CHAPITRE IV- Déclarations fiscales

Droits d'enregistrement

Le présent apport est soumis au régime de droit commun des apports et sera enregistré au droit fixe prévu par la loi.

Impôts sur le revenu

En matière d'impôts sur le revenu, les parties déclarent que la présente opération est susceptible de bénéficier du sursis d'imposition des plus-values réalisées en cas d'apport de titres à une société soumise à l'impôt sur les sociétés.

AB SL AD
PC

CHAPITRE V: Dispositions diverses

I - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture l'apport de titres, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société ARCHIBALD & ABRAHAM GROUPE.

II - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les parties font élection de domicile :

- 3 rue Andrieux 75 008 Paris.

III - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de l'apport, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

Fait à Paris

Le 20/02/12

En 5 originaux









AB SR AD
MC

ARCHIBALD & ABRAHAM

3 rue Andrieux

75008 PARIS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 744	1 301	5 443	17,49		
Autres immobilisations corporelles	4 194	1 126	3 068	9,86		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	16		16	0,05		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	10 954	2 428	8 527	27,39		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	19 744		19 744	63,43		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 636		1 636	5,26		
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 139		1 139	3,66		
Charges constatées d'avance	83		83	0,27		
TOTAL (II)	22 601		22 601	72,61		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	33 555	2 428	31 128	100,00		

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

PASSIF

du 01/01/2011
au 31/12/2011
(12 mois)du
Néant**Capitaux propres**

Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)
 Primes d'émission, de fusion, d'apport ...
 Ecart de réévaluation
 Réserve légale
 Réserves statutaires ou contractuelles
 Réserves réglementées
 Autres réserves
 Report à nouveau

10 000 32,13

Résultat de l'exercice

7 962 25,58

Subventions d'investissement
 Provisions réglementées

TOTAL(I)

17 962 57,70

Produits des émissions de titres participatifs
 Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques
 Provisions pour charges

TOTAL (III)**Emprunts et dettes**

Emprunts obligataires convertibles
 Autres Emprunts obligataires
 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
 . Emprunts
 . Découverts, concours bancaires
 Emprunts et dettes financières diverses
 . Divers
 . Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours
 Dettes fournisseurs et comptes rattachés
 Dettes fiscales et sociales

2 219 7,13

. Personnel
 . Organismes sociaux
 . Etat, impôts sur les bénéfices
 . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires
 . Etat, obligations cautionnées
 . Autres impôts, taxes et assimilés

1 798 5,78

1 405 4,51

7 524 24,17

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
 Autres dettes
 Instruments de trésorerie
 Produits constatés d'avance

219 0,70

TOTAL(IV)

13 165 42,29

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

31 128 100,00

AB SE AD
 par

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2011	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	81 412		81 412	100,00			81 412	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	81 412		81 412	100,00			81 412	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			3	0,00			3	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			81 415	100,00			81 415	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 465	1,80			1 465	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			58 962	72,42			58 962	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			575	0,71			575	N/S
Salaires et traitements			7 230	8,88			7 230	N/S
Charges sociales			1 223	1,50			1 223	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 428	2,98			2 428	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			4	0,00			4	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			71 885	88,30			71 885	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 530	11,71			9 530	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			162	0,20			162	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			162	0,20			162	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-162	-0,19			-162	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			9 367	11,51			9 367	N/S

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges Total des produits exceptionnels (VII)					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (VIII) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	1 405	1,73		1 405	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	81 415	100,00		81 415	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 453	90,22		73 453	N/S
RÉSULTAT NET	7 962	9,78		7 962	N/S
	<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier					